

**SEJOUR SAMOENS**  
**Du jeudi 29 mai au dimanche 1<sup>er</sup> juin 2025**  
**En demi-pension pour 4 jours/3 nuits**

Comme pour les années précédentes, je vous propose de nous rejoindre sur « Samoëns » à la période de l'Ascension 2025 ;

**VOTRE SEJOUR :**

L'hébergement en formule demi-pension est prévu au Village Vacances « Les Becchi ».

Situé à 400 mètres du centre de Samoëns (74), ce village vacances classé 3 étoiles dispose de chambres de 2 à 6 couchages). Les draps et serviettes sont mis à disposition. Des lits bébés sont disponibles sans surcoût.

Vous disposerez d'un espace aquatique de 600m<sup>2</sup> à l'ambiance tropicale avec piscine couverte et chauffée, d'un espace détente : sauna, hammam, d'un salon bar avec coin cheminée, d'une salle d'animation avec animation variée tous les soirs.

• **Séjour du jeudi 29 mai au dimanche 1<sup>er</sup> juin 2025 :**

Le tarif en **demi-pension** par personne pour 4 jours/3 nuits est de **244 €uros**.

Tarif spécial pour les enfants en fonction de leur âge

Ce tarif comprend, les repas du soir, à compter du jeudi, les nuitées et les petits déjeuners jusque dimanche.

**Les repas de midi ne sont pas compris.**

**NB :** Il sera demandé de libérer les chambres le dimanche 1<sup>er</sup> juin à 10h. Il sera possible de déposer vos bagages dans une salle mise à disposition pour ceux et celles qui veulent profiter de cette dernière journée.

• **Arrivée anticipée le mercredi 28 mai 2025 :**

Comme pour les années passées, et pour ceux qui le désirent, il est possible d'arriver le mercredi.

(Vous pouvez arriver même tard, vos clefs seront déposées à l'accueil)

Le tarif pour cette arrivée anticipée est de : **37€**. (Tarif spécial pour les enfants en fonction de leur âge (cf. tarification ci-joint))

Ce tarif comprend la nuit de mercredi et le petit déjeuner du jeudi. (Attention, le repas du mercredi soir n'est pas prévu. Merci de prendre vos dispositions).

**NB :** Cette prestation supplémentaire fait l'objet d'un règlement à part

**VOTRE REGLEMENT :**

Les deux chèques (séjour et arrivée anticipée) à l'ordre de « AEC Village Vacances » et le bulletin d'inscription (ci-dessous) seront à adresser à mon domicile avant le **10 février 2025**, date limite des inscriptions.

Au-delà de cette date, il ne sera pas garanti que vos inscriptions soient prises en compte.

**Merci de ne pas prendre contact avec la structure. Elle ne gère pas les « groupes ».** La structure ne prendra aucune inscription en direct.

**NB :** Si vous désirez régler en deux fois le **séjour (du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin)**, merci de le préciser et de joindre 2 chèques. Un premier chèque sera mis en paiement à la réservation, le second après le séjour, à réception de la facture.

**VOS ACTIVITES :**

Lors de ce séjour, chacun peut organiser ses activités et ses journées comme il l'entend. La région permet de pratiquer de nombreuses activités sportives, culturelles, visites touristiques... Les parapentistes, les vététistes, les dingues de nature, de sports en eaux vives mais aussi les adeptes du « farniente », pourront s'en donner à cœur joie. Cette année une adepte du yoga pourra vous proposer de participer à des séances et ce, GRATUITEMENT. Les prestations offertes par la structure d'accueil, vous permettront de passer de bons moments en famille et entre amis.

Comme chaque année, les bi-placeurs de Nancy Vol Libre présents pourront faire **découvrir l'activité parapente** à toutes celles et ceux qui le désirent. Une participation forfaitaire de 20€ sera demandée aux passagers. Cette somme sera reversée en totalité au club de Nancy Vol Libre.

**CONCERNANT LES PILOTES DE PARAPENTE NVL OU AUTRES CLUBS**

L'activité parapente ne sera pas encadrée et restera donc sous la responsabilité de chaque pilote.

Il est attendu que les pilotes présents soient autonomes (titulaire du brevet de pilote initial) et à jour de leur licence/ assurance). Un véhicule de 9 places assurera les navettes pour accéder aux aires de décollage. Une somme forfaitaire de **20€** pour participer aux coûts de la location et du carburant est demandée à chaque pilote parapente

Si vous êtes convaincus, venez nombreux et n'hésitez pas à inviter toutes personnes de votre entourage. Attention, même si nous disposons de 75 chambres, ne tardez pas à vous inscrire. A trop tarder, l'année dernière, certains n'ont pas pu trouver de chambre !

A bientôt  
Eric Mazzichi

**BULLETIN D'INSCRIPTION** (Conservez un exemplaire)

Je vous remercie de me retourner le coupon réponse ci-joint accompagné de votre règlement, avant le **10 février 2025**, par voie postale à l'adresse suivante : **Eric MAZZICHI - 1 ruelle robée - 54500 VANDOEUVRE LE NANCY**  
 Mail : [meric91968@aol.com](mailto:meric91968@aol.com) Tel : 06 11 99 72 49

NOM : .....Prénom.....

ADRESSE : .....

TEL : .....

MAIL (en majuscule) : .....

PREMIER CHEQUE	Séjour du jeudi 29 mai au dimanche 1 <sup>er</sup> juin 2025 (demi -pension – 4jrs/3nuits)	Total (€)
Noms et Prénoms des adultes (16 ans et plus) 244 €/P		
Noms et prénoms des enfants (indiquer impérativement date de naissance et âge) (voir tarif enfant ci-dessous )		
<b>Total (€)</b>		

SECOND CHEQUE	Arrivée anticipée (Nuit du mercredi 28 mai et petit déjeuner du jeudi 29 mai 2025)	Total (€)
Noms et prénoms des adultes (16 ans et Plus) 37€/P		
Noms et prénoms des enfants (indiquer impérativement, date de naissance et âge) (Voir tarif enfant)		
<b>Total (€)</b>		

TROISIEME CHEQUE	Participation navette parapentiste		
Nom et prénom du parapentiste	Je suis à jour de ma licence/assurance :	Oui	Non
	Adhérent NVL (rayer la mention inutile) :	Oui	Non
Nom et prénom du parapentiste	Je suis à jour de ma licence/assurance :	Oui	Non
	Adhérent NVL (rayer la mention inutile) :	Oui	Non
Nom et prénom du parapentiste	Je suis à jour de ma licence/assurance :	Oui	Non
	Adhérent NVL (rayer la mention inutile) :	Oui	Non

**CHEQUE (S): Séjour** (Ordre : AEC -Village Vacances) - je règle en 2 fois

Chèque 1<sup>er</sup> versement : Banque : ..... N° : .....

Chèque 2eme versement : Banque : ..... N° : .....

**CHEQUE : Arrivée anticipée**

Chèque : Banque : ..... N° : .....

**CHEQUE : participation navette** (Ordre : Nancy Vol Libre)

**NB : Chèques Vacances : Règlement (en partie ou totalité) merci de remplir la case  
« Destinataire »**

Montant : .....

**TARIFICATION SORTIE SAMOENS ASCENSION 2024****Tarif séjour par personne**

*(Du jeudi 29 mai au dimanche 1<sup>er</sup> Juin – en demi-pension)*

- ✓ Adulte et plus de 16 ans : 244€
- ✓ Enfant de 12 à 15 ans : 220€
- ✓ Enfant de 6 à 11 ans : 192€
- ✓ Enfant de moins de 6 ans : séjour offert

**Arrivée anticipée le mercredi 28 mai**

*(Nuit du mardi 7 mai et petit-déjeuner du mercredi 8 mai)*

- ✓ Adulte et + de 16 ans : 37€
- ✓ Enfant de 12 à 15 ans : 33€
- ✓ Enfant de 6 à 11 ans : 31€
- ✓ Enfant de moins de 6 ans : séjour offert

**Information importante reçue de la structure d'accueil :**

**« Le tarif de groupe en demi-pension que nous vous proposons ne comprend pas les repas de midi. Il est interdit de composer des sandwiches à emporter lors du petit-déjeuner. En demi-pension, les repas du midi ne sont pas compris. Si cette consigne n'est pas respectée, nous serons dans l'obligation de facturer aux personnes concernées un pique-nique au tarif en vigueur à 13€/repas. Vous avez toutefois la possibilité de prendre des pique-niques en supplément, à réserver à l'accueil. »**